

Communiqué de presse

Vaccination : continuons de mobiliser les compétences des pharmaciens pour lutter contre la COVID-19

Plus d'un an après le diagnostic du premier cas COVID-19, le monde entier est toujours plongé dans cette crise sanitaire sans précédent.

Pour sortir de cette situation à l'origine de presque 2 millions de décès, une seule solution apparaît actuellement : la vaccination. Après l'approbation du vaccin de BioNTech-Pfizer et plus récemment celle du vaccin Moderna, l'ANEPF tient à féliciter la mobilisation des chercheurs et des professionnels qui ont permis leur développement en un temps record. Ces avancées n'auraient pu voir le jour sans l'intervention remarquable des pharmaciens, présents à toutes les étapes du cycle du médicament : de la recherche à la pharmacovigilance, en passant par la production, contrôlée par l'assurance qualité, la libération puis la traçabilité des lots, ou encore la logistique... pour ne citer que ces exemples.

Par ce communiqué, l'ANEPF se réjouit qu'une stratégie européenne centralisée ait été établie pour la vaccination contre la COVID-19 : cette collaboration public-privé sans précédent a permis de faciliter les processus industriels pour la fabrication de ces vaccins, laissant entrevoir des possibilités qui reformeraient l'accès aux médicaments innovants.

En tant que futurs professionnels de santé investis, les étudiants en pharmacie, représentés par l'ANEPF, veulent d'ores et déjà sensibiliser sur des thématiques inhérentes à leur métier de demain. Ainsi, c'est par le biais de son label de santé publique Médic'Action®, que l'ANEPF continuera d'informer afin de renforcer la confiance dans la vaccination. À l'ère des fake news et de la désinformation, il est nécessaire de rassurer le grand public.

La vaccination contre la COVID-19 est la clé de cette pandémie qui nous touche tous.

L'accès à ces différents vaccins représente un défi majeur et nécessite une mobilisation de tous les professionnels de santé. Pour qu'un maximum de personnes puissent en bénéficier le plus rapidement possible, il est nécessaire que l'ensemble des professionnels pouvant vacciner puissent réaliser cet acte. C'est pourquoi l'ANEPF souhaite que l'intégralité des pharmaciens et les étudiants en pharmacie formés puissent vacciner en complémentarité de tous les acteurs du monde de la santé. En coopération avec ces derniers et selon le choix du patient, cette vaccination doit pouvoir se dérouler partout où le besoin l'exige : dans les murs de l'officine, dans des établissements de soins, dans des laboratoires, dans des centres de vaccination, voire à domicile pour les patients en incapacité de se déplacer.

Nous attendons la solution pour lutter contre la COVID-19 : les chercheurs l'ont trouvée. Maintenant, donnons nous les moyens de la propager, et autorisons sans tarder tous les pharmaciens à vacciner.

ERCKER Athénaïs - Attachée de Presse et Coordinatrice du Réseau
presse@anepf.org | 06 19 83 05 42